CUREETY TechCare
Dispositif médical de classe IIa - plateforme de télésurveillance avec analyse automatique des données transmises à des fins d'alerte.

Conditions Générales d'utilisation

Éditeur	CUREETY SAS, 33, rue de l'Amirauté 22100 DINAN, France – contact@cureety.fr Directeur de la publication : Monsieur François-Guirec CHAMPOISEAU
Marquage CE	Dispositif médical de classe IIa au sens du Règlement Européen relatif aux dispositifs médicaux 2017/745 Auto-certifié de classe I le 25/04/2021 Référence ANSM DM1SM202100380
Marque enregistrée	Cureety (verbale et semi-figurative)
Contact Support technique	support@cureety.com
Société d'Hébergement des données de santé et Infogérance certifiée HDS	AZNETWORK 40, rue Ampère, 61000 ALENCON FRANCE

La Plateforme CUREETY est une solution logicielle classée C4 par la HAS, constituant un dispositif médical actif de classe IIa permettant la détection de symptômes, d'effets secondaires de traitements, dans le cadre de pathologie chroniques, notamment le Cancer, et le télésuivi des patients atteints de ces maladies. Il permet d'améliorer la prise en charge des patients.

La Plateforme CUREETY est un outil complémentaire au suivi médical conventionnel et ne doit pas s'y substituer. La télésurveillance ne constitue pas une prise en charge d'urgence, et les données enregistrées ou alertes ne sont pas lues et interprétées instantanément, mais uniquement pendant les jours et heures définis par l'Etablissement de Santé. En cas d'urgence, ou de doute, l'Utilisateur Patient est invité à prendre contact avec son médecin ou un service d'urgences médicales.

Les présentes conditions générales d'utilisation sont conclues entre la Société Cureety, société par actions simplifiées au capital de 4.000 euros, dont le siège social est situé au 33, rue de l'Amirauté 22100 DINAN, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Saint-Malo sous le numéro 837 906 874, représentée par son Président, Monsieur François-Guirec Champoiseau (ci-après « ***La société Cureety*** »), et toute personne physique disposant de la pleine capacité juridique accédant à et/ou utilisant la Plateforme CUREETY (ci-après « ***Utilisateurs*** »).

Article 1. Définitions

Dans les présentes CGU, les termes et expressions commençant par une majuscule, rédigés au singulier ou au pluriel, auront la signification donnée au présent article :

« ***Administrateur(s) CUREETY*** » : désigne l'interface à partir de laquelle sont créées les comptes « Administrateurs Établissement de Santé », les différentes listes de traitements, questions, questionnaires et informations médicales (notamment le paramétrage des

algorithmes de classification clinique et les conseils thérapeutiques) proposés par le comité scientifique de Cureety.

« ***Applicatifs*** » : désigne l'application mobile téléchargeable CUREETY, pouvant être téléchargée sur le mobile et/ou la tablette de l'Utilisateur, et l'application web CUREETY, utilisable par internet, et accessible par tous navigateurs à partir du site internet https://www.cureety.com/signin. Cette dernière peut être utilisée sur ordinateur, mobile ou tablette, sans téléchargement ni installation.

« ***CGU*** » : désigne l'ensemble constitué des Conditions Générales, des Conditions Particulières, des tutoriels d'utilisation et des notices techniques d'utilisation.

« ***Compte*** » : désigne l'espace personnel et sécurisé auquel l'Utilisateur accède après s'être identifié.

« ***Conditions Générales*** » : désigne le présent document.

« ***Conditions Particulières*** » : désigne les clauses contractuelles spécifiques à une catégorie d'Utilisateurs, ou de Services.

« ***Contenu(s)*** » : désigne tout contenu, quelle qu'en soit la forme partagé par un Utilisateur ou la société Cureety.

« ***Défaut*** » : désigne tout incident, anomalie, erreur ou défaut de conception technique, de réalisation et/ou de fonctionnement affectant la Plateforme, documenté par l'Utilisateur et reproductible par la société Cureety et/ou ses sous-traitants, et qui ne permet pas un fonctionnement de la Plateforme conforme à sa destination.

« ***Dispositions Contractuelles Spécifiques*** » : désigne tout document contractuel accepté par les Parties, ou établi entre la société Cureety et l'Établissement de Santé où l'Utilisateur est rattaché, notamment tout contrat de Partenariat avec les Établissements de Santé, venant préciser tout ou partie des CGU, prévalant sur les CGU et pouvant en modifier certaines modalités, à l'exception des dispositions relatives aux juridictions et lois applicables. Désigne également tout document contractuel accepté par les Parties, ou établi entre la société Cureety et un Service Tiers.

« ***Données Personnelles*** » : désigne les données à caractère personnel relatives aux Utilisateurs, au sens du règlement n° 2016/679 du 27 avril 2016 dit « Règlement général surt la protection des données » (RGPD), fournies dans le cadre de l'accès à et l'utilisation de la Plateforme telles que définies au sein de la Politique de protection des Données Personnelles.

« ***Donnée de Santé*** » : désigne les Données Personnelles concernant la santé des Utilisateurs, au sens du RGPD, fournies par l'Utilisateur, un Professionnel de Santé ou un tiers. Le RGPD prévoit une définition large des Données de Santé et une protection renforcée de cette catégorie de Données Personnelles.

« ***Établissement de Santé*** » : désigne l'établissement de santé ayant souhaité soutenir l'activité de ses Professionnels de Santé en souscrivant à la Plateforme par le biais d'un contrat de partenariat avec la société Cureety.

« ***Information Confidentielle*** »: désigne, de manière non limitative, les informations et connaissances juridiques, scientifiques, techniques, commerciales et financières, et notamment le savoir-faire, les secrets de fabrique, les secrets commerciaux, données, logiciels, dossiers, plans, études, essais, schémas, dessins, protocoles, formules, devis, travaux de conception, systèmes, algorithmes, bases de données, propositions, concepts, idées et/ou tout autre type de données secrètes de toute nature, notamment juridique, scientifique, technique, économique, commerciale, comptable et financière, sous quelque forme qu'elles soient, protégées ou non par un titre ou un droit de propriété intellectuelle, communiquées par La société Cureety à l'Utilisateur ou dont l'Utilisateur aurait connaissance dans le cadre de l'utilisation de la Plateforme. Ne sont pas considérées comme des Informations Confidentielles les informations :

- Tombées dans le domaine public au moment de leur communication ou celles qui seraient dans le domaine public postérieurement à leur communication, sous réserve, dans ce dernier cas, que ce ne soit pas le résultat d'une violation d'une obligation de confidentialité par la Partie à l'origine de la divulgation ;
- Pour lesquelles la Partie concernée peut prouver qu'elle les connaissait déjà préalablement à leur communication ;
- Communiquées, postérieurement à la conclusion du contrat, par un tiers et reçues de bonne foi par une Partie.

« ***Mise à jour*** » : désigne toute nouvelle version de la Plateforme mise à la disposition de l'Utilisateur par la société Cureety n'étant pas distribuée de manière distincte.

« ***Partie(s)*** » : La société Cureety et les Utilisateurs.

« ***Patient*** » : désigne l'Utilisateur Patient dans le cadre de la relation contractuelle indépendante et autonome qu'il a passée avec le Professionnel de Santé.

« ***Plateforme ou Plateforme CUREETY*** » : désigne les Applicatifs, leurs Contenus et les Services.

« ***Politique de Protection des Données Personnelles*** » : désigne le document accessible à la création du compte personnel ou depuis l'espace personnel de chaque utilisateur, décrivant les modalités de traitement de Données Personnelles relatives aux Utilisateurs de la Plateforme et les droits et obligations des Parties et des Professionnels de Santé à cet égard.

« ***Professionnels*** » : désigne les Utilisateurs Professionnels de santé de la Plateforme et personnels administratifs hospitaliers attachés, accédant à la Plateforme dans la stricte limite de leurs missions, sous la responsabilité propre et exclusive du Professionnel de Santé.

« ***Professionnels de Santé*** » : désigne toute personne habilitée à exercer une profession de santé, au sens de la réglementation applicable, participant à la prise en charge du Patient.

« ***Prescripteur*** » désigne le Professionnel de Santé autorisé par la loi, qui prescrit le dispositif médical Cureety TechCare au patient par voie d'ordonnance.

« Responsable de traitement » : au sens de la règlementation relative à la protection des Données Personnelles, désigne celui qui décide de la manière dont sera mis en œuvre le traitement des données à caractère personnel, notamment en déterminant à quoi vont servir les données, quels outils vont être mis en œuvre pour les traiter, à quel moment il va agir sur les données etc…

*« **Services** » :* désigne tout service proposé par la société Cureety à l'Utilisateur sur la Plateforme, notamment : la mise à disposition d'un Compte, la collecte des données nécessaires au suivi du Patient par les Professionnels de Santé (questionnaires), l'évaluation de l'état de santé des Utilisateurs Patients en fonction de leurs réponses aux questionnaires (effets secondaires, qualité de vie) par le biais d'algorithmes, la transmission d'alertes aux Professionnels de Santé en fonction du niveau de gravité évalué, la délivrance d'informations paramétrée de la conduite à tenir à l'Utilisateur Patient, le stockage sécurisé des données, la mise en relation avec les Services Tiers.

*« **Service Tiers*** » : désigne tout service proposé par un tiers rendu accessible depuis ou par la Plateforme.

« ***Site*** » : désigne le/les site(s) Internet, exploité par la société Cureety, à partir du(des)quel(s) l'Utilisateur peut accéder à la Plateforme.

« Sous-Traitants » : au sens de la Règlementation relative à la protection des Données Personnelles, désigne la personne, l'entreprise ou un autre organisme qui traite des données à caractère personnel pour le compte du responsable du traitement et sur ses instructions.

« ***Terminal*** » : désigne le mobile, la tablette et/ou l'ordinateur utilisé par un Utilisateur pour accéder/utiliser la Plateforme. **L'Utilisateur s'oblige à installer et activer sur le Terminal un antivirus, un firewall et à tenir à jour le système d'exploitation, notamment des derniers correctifs de sécurité.**

« ***Utilisateur Aidant*** » : désigne l'Utilisateur complétant les questionnaires en lieu et place de l'Utilisateur Patient.

*« **Utilisateur Patient*** » : désigne tout Patient utilisant la Plateforme.

« ***Utilisateur Professionnel de santé*** » : désigne toute personne habilitée à exercer une profession de santé, au sens de la réglementation applicable, participant à la prise en charge du Patient et utilisant la Plateforme. Il peut s'agir plus spécifiquement du le médecin référent en charge du suivi du Patient (« praticien hospitalier »), d'infirmiers diplômés d'Etat ou d'infirmiers en pratique avancée. Tout suivi, décision médicale ou acte médical étant assuré ou délivré au Patient hors du cadre de la Plateforme et des présentes CGU.

« ***Utilisateur Service Tiers*** » : désigne toute personne autorisée par le Service Tiers à utiliser la Plateforme (uniquement lles fonctionnalités spécifiques liées au Service Tiers

le cas échéant) – autres que les Utilisateurs Patients et Utilisateurs Professionnels de santé.

Article 2. Objet des CGU

Les CGU ont pour objet de définir les droits et obligations des Parties et notamment les conditions d'utilisation de la Plateforme CUREETY par l'Utilisateur.

Les CGU définissent et régissent les relations contractuelles entre la société Cureety et l'Utilisateur. Les CGU prévalent sur toutes autres conditions générales ou particulières non expressément agrées par la société Cureety, notamment les Dispositions Contractuelles Spécifiques peuvent en modifier l'étendue et les modalités, à l'exception des dispositions relatives aux juridictions et lois applicables.

Article 3. Entrée en vigueur et durée

En utilisant la Plateforme, l'Utilisateur déclare :
- avoir pris connaissance des CGU,
- les accepter sans réserve,
- et s'engager à les respecter.

A l'égard de l'Utilisateur Patient ou l'Utilisateur Professionnel de santé, les CGU entrent en vigueur, sans aucune réserve, au jour de son acceptation par l'activation d'une case à l'issue de la dernière étape de la création de Compte.
En cochant cette case, l'Utilisateur Patient et l'Utilisateur Professionnel de santé reconnaît avoir pris connaissance des CGU et que l'expression de son adhésion aux CGU est matérialisée par l'activation de la case à cocher.

Les CGU demeurent en vigueur pour toute la durée de l'utilisation de la Plateforme. Le contrat constitué par les CGU prend fin de plein droit à la survenance des évènements suivants : clôture du Compte, cessation de l'exploitation de la Plateforme par La société Cureety.

L'accès et l'utilisation de certains modules de la Plateforme peuvent ou pourront être soumis à l'acceptation de Conditions Particulières, librement consultables avant toute inscription ou utilisation.

La société Cureety se réserve le droit de modifier à tout moment les CGU. Le fait de continuer à utiliser la Plateforme après toute modification des CGU entraîne l'acceptation des modifications des CGU.

Article 4. Description de la Plateforme CUREETY et de ses Services

La Plateforme CUREETY est un espace digital permettant le suivi à distance des Utilisateurs Patients par les Utilisateurs Professionnels de santé et Professionnels.

Elle permet une évaluation de l'état (effet secondaires, qualité de vie) de l'Utilisateur Patient sur la base d'auto-évaluations (réponses déclaratives à des questionnaires) réalisées par l'Utilisateur Patient, en se fondant sur des recommandations scientifiques,

la transmission des informations collectées par le biais de l'Application à l'Utilisateur Professionnel de santé, la délivrance de conseils thérapeutiques paramétrés et la mise en relation avec des Services Tiers.

MISES EN GARDE :

La Plateforme CUREETY ne permet en aucun cas le diagnostic, la prise en charge médicale ou le suivi de situations d'urgence. Le suivi médical et/ou tout(e) acte ou décision médicale concernant le Patient, sont sous la responsabilité propre et exclusive de son médecin référent ou de l'Établissement de Santé auquel il est rattaché. En cas de question à ce sujet ou de doute, l'Utilisateur Patient est invité à contacter son médecin ou un service d'urgences médicales.

La Plateforme CUREETY ne se substitue pas à l'action et l'assiduité de l'Utilisateur Patient concernant le respect de son traitement et de son parcours de soins. Les conseils dispensés par la Plateforme CUREETY n'ont pas vocation à se substituer à une consultation médicale et n'ont pas vocation à encourager l'automédication.

La Plateforme CUREETY permet d'optimiser la prise en charge des pathologies chroniques, dont le Cancer, de renforcer le lien entre Professionnels de Santé et Patients, d'améliorer la qualité de vie et le taux de survie des Patients. Ses fonctionnalités, décrites au sein des notices d'utilisation, permettent aux Utilisateurs d'accéder aux différents Services, Services Tiers et Contenus des Applicatifs.

5. Conditions d'accès et d'utilisation de la Plateforme CUREETY

La Plateforme ne peut être utilisée à d'autres fins que celles expressément prévues au sein des présentes. Les Utilisateurs s'interdisent notamment d'utiliser la Plateforme à des fins de promotion d'un produit, d'un service, d'un établissement de santé ou, de manière générale, à toute fin publicitaire ou promotionnelle, sans l'accord préalable de La société Cureety.

La Plateforme est à l'usage personnel des Utilisateurs, et ne peut être utilisée au bénéfice d'une entreprise, d'un organisme ou de toute entité ou personne morale, à l'exception de celles liées à la société Cureety par des Dispositions Contractuelles Spécifiques.

Tout autre usage ou toute utilisation non conforme à ces dispositions sont interdits et exposent l'Utilisateur à un risque de poursuites.

En utilisant la Plateforme, l'Utilisateur Patient certifie être âgé de plus de seize ans (16 ans).

Afin de pouvoir accéder à la Plateforme CUREETY et l'utiliser, l'Utilisateur doit disposer :

- d'une connexion au réseau internet, dont les frais sont à sa charge exclusive. La Plateforme CUREETY peut être utilisée sur les navigateurs internet assurant une compatibilité SSL.
- d'un Compte sur le Site ou sur un Terminal équipé de l'application mobile téléchargeable. Cette application est téléchargeable sur la place de marché

virtuelle Google Play et compatible avec le système d'exploitation Android, et également sur l'AppStore Apple. La configuration minimale requise est accessible sur la fiche de l'application disponible sur Google Play et AppStore Apple.

L'Utilisateur est informé qu'il doit utiliser une version actualisée des Applicatifs et s'interdit de s'opposer par un quelconque moyen technique à la mise à jour de l'application web, et s'engage à réaliser les mises à jour de l'application mobile téléchargeable. La société Cureety décline toute responsabilité relative à un Défaut de résultant de la non-installation d'une mise à jour de cette application.

L'Utilisateur reconnaît qu'il accède à un Compte personnel aux modalités d'accès sécurisées, et s'engage à ne pas communiquer ses éléments d'authentification à des tiers.

De manière générale, la préservation de la sécurité d'un Compte impose aux Utilisateurs :

- De respecter les consignes de sécurité et notamment les règles relatives à la définition et au changement régulier de ses éléments d'authentification ;
- De respecter la gestion des accès, en particulier, ne pas utiliser les éléments d'authentification d'un autre Utilisateur, ni chercher à connaitre ces informations ;
- De garder strictement confidentiels ses éléments d'authentification et ne pas les dévoiler à un tiers, quelles que soient ses qualités et activités professionnelles ;
- D'avertir la société Cureety de tout Défaut, dysfonctionnement technique constaté et de toute anomalie découverte, telle qu'une intrusion.

Notamment, il appartient à l'Utilisateur de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et matériels de la contamination par des virus ou autres formes d'attaques circulant éventuellement via la Plateforme.

L'Utilisateur s'engage à utiliser la Plateforme et ses Services en bon père de famille au sens de la loi mais également de la jurisprudence actuelle. Il s'oblige, de façon générale, à respecter les lois et règlements en vigueur sur le territoire français et applicables à la Plateforme CUREETY. Il s'interdit notamment de :

- Entraver le bon fonctionnement de la Plateforme
- Collecter des informations relatives aux autres Utilisateurs à des fins autres que celles définies aux présentes
- Télécharger des codes malveillants, ou virus, sur le Site ou les Applicatifs
- Nuire aux autres Utilisateurs ou à des tiers
- Accéder à la Plateforme à l'aide de méthodes automatisées.

La société Cureety ne pourra être tenue responsable de toute perte ou tout dommage résultant d'un manquement aux dispositions de la présente clause.

Toute utilisation non-conforme aux présentes ou manifestement abusive de la Plateforme entrainera la possibilité pour la société Cureety de limiter ou de suspendre tout ou partie des Services. Dans la mesure du possible, la société Cureety l'avertira que l'utilisation des Services fait l'objet d'une utilisation non-conforme ou manifestement abusive et l'invitera, le cas échéant, à vérifier l'adéquation de la Plateforme avec ses besoins.

6. Comptes Utilisateurs : création et connexion

L'Utilisateur est informé que l'accès à la Plateforme est subordonné à la création d'un Compte personnel.
L'Utilisateur s'engage à communiquer des informations exactes, complètes et actualisées, et à ne pas usurper l'identité d'un tiers.

La connexion aux Comptes Utilisateurs repose sur un système d'authentification forte et sécurisé, conforme aux exigences des référentiels applicables.

Toute action réalisée par l'Utilisateur par via son Compte, à partir de ses éléments d'authentification, sera réputée avoir été effectuée par l'Utilisateur sous sa responsabilité exclusive. L'Utilisateur s'engage à conserver ces éléments de façon confidentielle et personnelle.

En cas de perte ou d'oubli de son mot de passe, l'Utilisateur peut paramétrer un nouveau mot de passe ou demander l'envoi d'un lien d'accès direct à la Plateforme, envoyé sur l'adresse électronique de l'Utilisateur.

En cas de vol de ses éléments d'authentification ou de suspicion de leur utilisation par un tiers non-autorisé, l'Utilisateur s'engage à en informer la société Cureety sans délai, à l'adresse électronique suivante : dpo@cureety.com

Les éléments d'authentification de l'Utilisateur concerné seront désactivés par la Société Cureety dans les meilleurs délais, et de nouveaux éléments d'authentification seront adressés à l'Utilisateur. L'Utilisateur devra modifier son mot de passe dès la connexion suivante. L'Utilisateur doit modifier son mot de passe tous les 12 mois.

6.1 Compte Utilisateur Professionnel de santé

Le nom, email, et numéro RPPS si applicable (en France) des praticiens hospitaliers ou personnels soignants qualifiés autorisés à se créer un Compte sont fournis par l'Etablissement de Santé à l'Administrateur Cureety, qui crée les Comptes Utilisateur Professionnel de santé.

Pour les Utilisateurs Professionnels de santé français, les informations d'exercice professionnel et d'activité sont récupérées directement depuis l'Annuaire Santé, vérifiées, et le cas échéant, associées au Compte Utilisateur Professionnel de santé.

A l'issue de cette création de Compte, un courriel est envoyé à l'adresse email de l'Utilisateur Professionnel de santé, lui permettant d'activer son Compte.

L'activation du Compte Utilisateur Professionnel de santé, et l'accès à la Plateforme, se fait après acceptation des CGU (case à cocher) et création de son mot de passe. Il est recommandé aux Utilisateurs Professionnels de santé de configurer une procédure d'authentification forte à la mise en place du service avec la Société Cureety.

L'Utilisateur Professionnel de santé est informé que ses éléments d'authentification sont personnels et confidentiels et ne doivent pas faire l'objet de divulgation.

L'Utilisateur Professionnel de santé se connecte à la Plateforme CUREETY grâce à l'adresse email définie lors de la création du Compte et du mot de passe défini par l'Utilisateur Professionnel de santé.
Les Utilisateurs Professionnel de santé disposant d'un numéro RPPS peuvent également accéder à la Plateforme via le téléservice Pro Santé Connect mis en œuvre par l'Agence du Numérique en Santé (ANS). La connexion se fait alors grâce à l'application mobile e-CPS ou la carte CPS, couplée à un lecteur de cartes et composants nécessaires.

L'Utilisateur Professionnel de santé gère la création des Comptes Utilisateurs Patients, sous sa responsabilité propre et exclusive, compte tenu des besoins du Patient, de son état de santé et de ses capacités à utiliser la Plateforme, après avoir dûment informé le Patient et recueilli son consentement.

Le Patient est notamment informé concernant le traitement de ses données personnelles, dont celles de santé, aux fins de son inscription sur la Plateforme CUREETY. Son consentement au traitement de ses données personnelles de santé est collecté.

Le Patient qui accepte l'utilisation de la Plateforme CUREETY dans le cadre de ses soins est alors préinscrit par l'Utilisateur Professionnel de santé. L'Utilisateur Professionnel de santé crée le Compte Utilisateur Patient et renseigne les informations nécessaires à son inscription sur la Plateforme.

L'Utilisateur Professionnel de santé évalue notamment si l'Utilisateur Patient doit être inscrit en Télésurveillance de façon autonome ou s'il doit être inscrit en session de rappel (lorsque le Patient n'a pas la capacité technique d'accéder à la Plateforme CUREETY ou présente une faible autonomie).

6.2 Compte Utilisateur Patient

Seuls les Patients dont le Compte a été créé par un Utilisateur Professionnel de santé peuvent accéder à la Plateforme.

6.2.1 Patients autonomes :

Après la création du Compte Utilisateur Patient par l'Utilisateur Professionnel de santé, l'Utilisateur Patient est invité à activer son Compte grâce à un lien transmis par e-mail, à l'adresse mail et/ou son numéro de téléphone indiqué(s) à l'Utilisateur Professionnel de santé, à prendre connaissance de, et accepter :

- La notice d'information / consentement Patient (cases à cocher)
- Les CGU (case à cocher)

L'Utilisateur Patient est informé qu'en l'absence de consentement aux CGU et au traitement de ses données de santé dans le cadre de son utilisation de la Plateforme, son Compte ne sera pas activé.

L'activation du Compte Utilisateur Patient est effective après que celui-ci ait renseigné certaines informations personnelles et créé son mot de passe.

Tant que l'Utilisateur Patient n'a pas activé son Compte, celui-ci aura le statut « non démarré » dans l'interface du Compte Professionnel de santé et des services techniques de la société Cureety.

En cas de retrait de consentement, l'Utilisateur Patient n'aura plus accès à la Plateforme.

La connexion à la Plateforme CUREETY se fait, ensuite, grace à l'adresse email renseignée par l'Utilisateur Professionnel de Santé lors de la création du Compte et du mot de passe définie par l'Utilisateur Patient.

6.2.2 Patients en session de rappel téléphonique :

Après la création du Compte Utilisateur Patient « en session de rappel » par l'Utilisateur Professionnel de santé, le Compte devient actif lorsque le Patient a pris connaissance de la notice d'information Patient et donné son consentement au traitement de ses Données de Santé, par le biais d'un formulaire papier rempli avec l'Utilisateur Professionnel de santé.

Il autorise le Professionnel de Santé désigné à le contacter par téléphone afin de renseigner les questionnaires.

6.3 Compte Administrateur Cureety

Le Compte Administrateur Cureety désigne l'interface à partir de laquelle sont créées les comptes « Administrateurs Établissement de Santé », les différentes listes de traitements, questions, questionnaires et informations médicales (notamment le paramétrage des algorithmes de classification clinique et les conseils thérapeutiques) proposées par le comité scientifique de Cureety.

6.4 Compte Utilisateurs Services Tiers

Le Service Tiers nomme un administrateur qui transmet par courriel à Cureety les coordonnées des Utilisateurs Service Tiers pour lesquels un droit d'accès à la fonctionnalité spécifique de la Plateforme a été souscrit. Il appartient au Service Tiers d'informer l'administrateur et les Utilisateurs Service Tiers de cette transmission d'information, conformément aux dispositions légales relatives à la protection des données à caractère personnel.

Cureety transmet à chaque Utilisateur Service Tiers un courriel l'informant de son droit d'accès à la Plateforme et lui permettant de créer un compte lors de sa première connexion.

L'Utilisateur Service Tiers est invité, avant d'accéder à son compte, à accepter les conditions générales d'utilisation de la Plateforme et, le cas échéant, tout autre formulaire exigé par la loi et règlementation avant d'accéder à la Plateforme.

L'accès à la Plateforme des Utilisateurs Service Tiers est limité à l'interface et fonctionnalités spécifiquement et strictement liées au Service Tiers.

L'accès aux informations des Utilisateurs Patients et Utilisateurs Professionnels de santé par les Utilisateurs Service Tiers est subordonné à la sollicitation du Service Tiers, via la fonctionnalité dédiée de la Plateforme, par l'Utilisateur Professionnel de santé en charge de l'Utilisateur Patient, au recueil du consentement préalable et à l'information spécifique des Utilisateurs Patients, selon les modalités de l'article 9 des présentes conditions générales.

Il est rappelé que chaque droit d'accès à la Plateforme généré pour le compte d'un Utilisateur Service Tiers est personnel, sécurisé, incessible et intransmissible.

7. Disponibilité

La Plateforme CUREETY est rendue accessible à l'Utilisateur immédiatement après l'acceptation des CGU.

La société Cureety s'engage à mettre en œuvre tous moyens raisonnables à sa disposition pour assurer un accès de qualité à sa Plateforme à tout moment, mais n'a aucune obligation d'y parvenir, en particulier en cas de dysfonctionnement du Site, du réseau, des serveurs, ou de tout autre évènement échappant à son contrôle.

La société Cureety peut interrompre, suspendre ou modifier temporairement l'accès à la Plateforme, notamment pour des raisons de sécurité, pour la maintenance ou l'amélioration de la Plateforme. Dans la mesure du possible, la société Cureety avertit l'Utilisateur de cette interruption de l'accès à la Plateforme et s'engage à faire ses meilleurs efforts afin que l'interruption affecte le moins possible l'Utilisateur. La société Cureety ne peut être tenue pour responsable des éventuels dommages occasionnés par ces interruptions, en ce compris les pertes de données.

L'Utilisateur reconnaît et accepte que l'accès à la Plateforme s'effectue via Internet ou un réseau de téléphonie mobile et que des aléas techniques peuvent donc affecter ce réseau et entrainer des ralentissements ou des indisponibilités, perturbant ou empêchant l'accès à la Plateforme. La société Cureety décline toute responsabilité concernant les difficultés d'accès à la Plateforme dues à des perturbations d'Internet ou de réseau, ainsi que pour tout dysfonctionnement de la Plateforme, dans le cas où la configuration requise ne serait pas respectée, et ce y compris si l'incompatibilité résulte en tout ou partie d'une modification de la configuration minimale requise.

8. Services et Fonctionnalités de la Plateforme

La liste des Services et fonctionnalités de la Plateforme est susceptible d'être modifiée unilatéralement par la société Cureety, qui en informera l'Utilisateur.

Les Services proposés au sein de la Plateforme varient en fonction des interfaces d'utilisation.

Les Services fournis aux Utilisateurs sont les suivants :

- L’accès à la Plateforme et ses fonctionnalités par le biais d’un espace personnel,
- Évaluation par le biais d’algorithmes
- Notifications d’alertes et rappels aux Utilisateurs
- Support technique mis à disposition par la société Cureety, afin de les aider en cas de problème technique ou en cas de réclamation. **L’Utilisateur est informé que ce service est strictement limité à une aide technique et qu’aucune donnée personnelle de santé ne doit être échangée.**
- Maintenance de la Plateforme.

Lorsque les Services proposent une zone de commentaire libres, l'Utilisateur est informé que ces commentaires sont sous sa seule et entière responsabilité. Ces zones de commentaires libres ne font l’objet d’aucune modération de la part de la société Cureety. Toutefois la société Cureety pourra être amenée à prendre toute mesures nécessaires pour donner suite au signalement d’un Utilisateur, notifié dans les formes légales en vigueur.

L’Utilisateur s'engage à diffuser des contenus conformes aux dispositions légales et règlementaires en vigueur. A ce titre, il s'interdit notamment de :

- Diffuser des informations contraires à l'ordre public ou aux bonnes mœurs ;
- Diffuser des propos diffamatoires, abusifs, harcelants, ou menaçant quiconque, ou en violation des droits d'autrui ;
- Faire l'apologie des crimes contre l'humanité, d'inciter à la haine raciale ou la pédophilie;
- Détourner la finalité de la Plateforme pour faire de la propagande (notamment en faveur notamment de médicaments, de dispositifs médicaux, de professionnels de santé ou établissements de santé), du prosélytisme, de la prospection ou du racolage ;
- Diffuser des contenus contrevenant aux droits de la personnalité de tiers ;
- Publier des informations contrevenant à la réglementation sur la protection des données personnelles permettant l'identification des personnes physiques sans leur consentement.
- De transmettre tout message contenant des virus informatiques ou tout autre code, dossier ou programme conçus notamment pour interrompre, détruire ou limiter la fonctionnalité notamment de tout logiciel, ordinateur, ou outil de télécommunication.

Les Utilisateurs ont la possibilité de consulter leurs données personnelles et les modifier directement dans leur espace personnel, et s’engagent à les tenir à jour de toute modification.

La société Cureety recourt à un Hébergement sécurisé des données de santé (HDS), dans le cadre des Services de la Plateforme.

La société Cureety peut réaliser des Enquêtes de satisfaction / collecte des retours Utilisateurs.

8.1 Services et fonctionnalités de l’interface Utilisateur Patient :

- Mise à disposition d'un un espace personnel, sur lequel est disponible un questionnaire quotidien, des conseils thérapeutiques automatiques paramétrés par la société Cureety et mis à disposition en fonction des réponses de l'Utilisateur Patient à son questionnaire.

- Mise à disposition d'un espace partagé « Mon dossier clinique » et sécurisé pour échanger avec l'Utilisateur Professionnel de santé les documents liés au suivi médical et la prise en charge de l'Utilisateur Patient. Les éventuelles prescriptions de télésurveillance médicale sont également disponibles dans cet espace.

- Soumission de questionnaires (sur les effets secondaires, la qualité de vie des Patients, etc.) dont la fréquence est paramétrable par l'Utilisateur Professionnel de santé. Les informations renseignées dans ce cadre sont sous le contrôle, la direction et la responsabilité de l'Utilisateur Patient. La société Cureety ne procède à aucun contrôle de cohérence ou de pertinence des informations saisies par l'Utilisateur Patient. La zone de commentaire libre disponible dans cette rubrique permet à l'Utilisateur Patient de transmettre à l'Utilisateur Professionnel de santé toute autre information qu'il juge pertinente (effet secondaire ou autre).

- Notification et relance automatique par SMS concernant le remplissage des questionnaires (option désactivable). L'Utilisateur Professionnel de santé est également informé sur son interface du remplissage ou non des questionnaires Utilisateurs Patients. Il a la possibilité de relancer l'Utilisateur Patient afin de l'encourager à compléter les questionnaires dans le cadre de la Plateforme.

- Évaluation de l'état de santé des Utilisateurs Patients sur la base de leur auto-évaluation (réponses aux questionnaires et déclarations) grâce à des algorithmes développés par la société Cureety. Ces algorithmes analysent de façon automatisée les réponses de l'Utilisateur Patient par rapport à la norme paramétrée, et produisent des alertes et messages automatiques en fonction de seuils paramétrés. Les paramétrages sont établis par la société Cureety.

- Notifications d'informations, paramétrées par la société Cureety, sur la conduite à tenir par l'Utilisateur Patient en fonction du niveau de l'alerte. **L'Utilisateur Patient est avisé du fait que ces informations ne constituent en aucun cas un suivi médical, une prise en charge médicale ou un traitement de situation d'urgence. Il appartient à l'Utilisateur Patient de consulter un Professionnel de Santé ou de contacter un service d'urgences, le cas échéant.**

- Notifications de rappels envoyés par l'Utilisateur Professionnel de santé concernant la transmission d'éléments dans le « Dossier Clinique ».

- Notifications d'information en cas de partage des données de santé de l'Utilisateur Patient à l'initiative de l'Utilisateur Professionnel de Santé vers un professionnel de santé impliqué dans la prise en charge de l'Utilisateur Patient, à des fins de coordination des soins.
- Mise à disposition de Services Tiers.

- Mise à disposition d'un annuaire de « contacts soignants » à compléter par l'Utilisateur Patient.

- Mise à disposition d'une rubrique « mes données » comprenant les formulaires utiles à l'exercice des droits des personnes dans le cadre du traitement de leur données personnelles, notamment un formulaire d'opposition aux Recherches dans le domaine de la Santé.

7.1 Services et fonctionnalités de l'Interface Utilisateur Professionnel de santé (infirmière ou médecin) :

- Mise à disposition d'un espace personnel : interface de gestion des Comptes et de suivi des Utilisateurs Patients en télésurveillance autonomes et en session de rappel de son service uniquement, agenda de l'hôpital de jour concernant les Utilisateurs Patients de son service, avec fonctionnalité de consultation de la fiche thérapeutique de l'Utilisateur Patient et d'autorisation du traitement prévu.

- Mise à disposition d'un espace partagé et sécurisé « Dossier Clinique » pour échanger les documents liés au suivi médical et la prise en charge de l'Utilisateur Patient.

- Mise à disposition de rapports synthétisés comportant les informations nécessaires au suivi médical du Patient par le Professionnel de Santé : édition de rapports de suivi Patient présentant les effets secondaires relevés grâce aux questionnaires, les interactions avec l'Utilisateur Patient ayant laissé un commentaire dans la zone libre, les modifications de prise en charge éventuelles.

- Notifications d'alertes en fonction de seuils paramétrés par la société Cureety : fonctionnalité qui se déclenche lorsque les données produites dans le cadre de la Plateforme, dépassent les seuils paramétrés. **Seuls les Utilisateurs** Professionnels de santé **peuvent être destinataires d'une alerte, s'ils le souhaitent** et ils s'engagent, sous leur responsabilité, à organiser et à designer les Professionnels de Santé (personnel médical ou infirmier) destinataires de ces alertes au sein de l'Établissement de Santé. Ces notifications se font à l'adresse électronique renseignée par l'Utilisateur Professionnel de santé lors de la création de son Compte, ou SMS, **et ne contiennent aucune donnée à caractère personnel.**
 Au sein de la Plateforme, l'Utilisateur Professionnel de santé **a accès à la liste des alertes concernant les Utilisateurs Patients à traiter. Il relève de la responsabilité exclusive de l'Utilisateur** Professionnel de santé **de réagir suite à l'alerte notifiée par la Plateforme CUREETY, et prendre toute décision ou acte médical nécessaire ou utile, en dehors de la Plateforme.**

- Notification de rappels (désactivable) à l'Utilisateur Professionnel de santé.

- Mise à disposition d'une messagerie sécurisé : permettant de répondre aux commentaires de l'Utilisateur Patient.

- Mise à disposition de service Tiers.

- Mise à disposition des Prescripteurs d'un module de prescription de télésurveillance médicale (génération de prescription, rappels).

- Possibilité de partage sécurisé de la fiche patients à un professionnel de santé impliqué dans sa prise en charge, à des fins d'amélioration de la coordination des soins.

- Fonctionnalité de récupération, structuration des résultats des bilans de biologie et génération des alertes associées.

Cette fonctionnalité est uniquement destinée à des fins médicales dans le cadre de la prise en charge du patient. Le professionnel de santé (Utilisateur professionnel de santé souhaitant transmettre les données) est garant du respect des obligations légales applicables (notamment en matière d'information du patient et de garantie d'un droit d'opposition) en matière de partade de données de santé.

La Plateforme CUREETY n'est pas responsable du contenu des données transmises au professionnel de santé destinataire (contenu des commentaires émis sur la Plateforme, en lien, avec le Patient)

9. Services Tiers

La Plateforme CUREETY peut permettre d'accéder à des Services Tiers, fournis sous la responsabilité exclusive des entités qui les éditent/les proposent. Le périmètre des Services Tiers proposés aux Utilisateurs peut varier en fonction des Dispositions Contractuelles Spécifiques. L'accès et l'utilisation de ces Services Tiers sont conditionnés par l'acceptation par l'Utilisateur des conditions contractuelles mises en place par les fournisseurs de Services Tiers .

La société Cureety décline toute responsabilité en cas de dommage consécutif à l'accès aux Services Tiers ou à leur utilisation.

Par ailleurs, il est rappelé que le Professionnel de Santé est soumis, dans ses relations avec le Patient/Utilisateur Patient, aux dispositions de la réglementation applicable en matière de santé publique et gestion des soins.

La société Cureety est un tiers au contrat de soins passé entre le Professionnel de Santé et le Patient/Utilisateur Patient.

La société Cureety ne peut garantir la compatibilité et/ou l'interopérabilité de la Plateforme avec un service tiers non-partenaire.

Les Services Tiers proposé dans le cadre de la Plateforme sont les suivants :

9.1 Recours à un Professionnel de Santé à Domicile (PSAD) :

Ce Service Tiers est accessible depuis la Plateforme dans le cadre d'une fonctionnalité spécifique. Cette fonctionnalité référence les PSAD accessibles par le biais de la Plateforme, et permet aux Utilisateurs Professionnels de Santé de prendre contact avec les PSAD et de solliciter leur intervention auprès des Utilisateurs Patients suivis par l'Etablissement.

9.1.1 Utilisateur Professionnel de Santé

- Sollicitation de l'intervention d'un PSAD référencé auprès d'un patient donné, et transmission des éléments contextuels (informations d'identité / données personnelles de santé, contacts soignants du patient, texte libre) et une ou plusieurs pièces jointes, notamment des ordonnances ;
- Système de notification de l'Utilisateur Professionnel de Santé lui signalant les actions effectuées par le prestataire de santé à domicile (réponse/acceptation d'une demande de prise en charge, envoi de comptes-rendus, etc.) ;
- Intégration des comptes-rendus et autres rapports d'activité transmis par le PSAD dans la fiche patient au sein de la Solution.

9.1.2 Utilisateur Patient

- Consentement préalable de l'Utilisateur Patient au partage des Données de santé avec le PSAD, collecté selon les modalités prévues au présentes (case à cocher).

9.1.3 Utilisateur Service Tiers (ici PSAD référencé sur la Plateforme)

- Interface de suivi de l'ensemble des demandes de prise en charge reçues, en cours ou réalisées ;
- Accès aux données contextuelles et fichiers transmis par les Utilisateurs Professionnels de Santé, et réponse aux sollicitations reçues ;
- Système de notification de l'Utilisateur Service Tiers au sein de l'interface et par email ;
- Envoi des comptes-rendus et autres rapports d'activité.

10. Gestion des prescriptions et de la facturation de télésurveillance médicale

10.1. La Plateforme CUREETY est un dispositif médical de télésurveillance bénéfiçiant de la prise en charge anticipée par l'assurance maladie.

Le recours à la télésurveillance relève d'une décision partagée entre le Patient et le Prescripteur, et les actes de télémédecine sont réalisés avec le consentement libre et éclairé du Patient.

En acceptant les CGU et en donnant son consentement au traitement de ses Données de Santé, le Patient accepte que la société Cureety reçoive ou génère la prescription du Prescripteur.

La prescription initiale est émise par le Prescripteur pour une durée de 6 mois maximum après évaluatition de l'éligibilité du Patient par le Professionnel de santé. Cette durée pourra être adaptée. La prescription est renouvelable ensuite, la durée totale de

télésurveillance devant être adaptée au schéma thérapeutique motivant le suivi des évènements indésirables, et le renouvelement éventuel de la prescription étant effectuée après échange du Prescripeur avec l'Utilisateur Patient.

La Prescription pourra être générée au sein de la Plateforme Cureety ou téléversée par le Prescripteur sur son especa personnel Cureety.

10.2. Une convention a été établie entre l'assurance maladie et la société Cureety afin de prendre en charge le coût de la télésurveillance médicale pour l'Utilisateur Patient affilié à un organisme d'assurance maladie. Par conséquent, l'Utilisateur Patient n'a pas à effectuer de paiement auprès de la société Cureety.

La société Cureety émet une feuille de soin dématérialisée sur la base de la prescription réalisée par le Prescripteur et transmet ces éléments à l'assurance maladie par le biais d'une plateforme sécurisée.

Dans le cadre de la gestion de la facturation de la télésurveillance médicale, la société Cureety peut être amenée à contacter l'Utilisateur Patient pour collecter les informations manquantes et nécessaires à la facturation du service à l'assurance maladie.

11. Protection des données à caractère personnel

L'accès et la mise en œuvre des Services de la Plateforme nécessitent la collecte et le traitement de Données personnelles au sens du Règlement UE 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données du 27 avril 2016 (RGPD) et de la réglementation applicable, ci-après ensemble désigné la « Règlementation relative à la protection des Données ».

La société Cureety s'oblige à respecter et faire respecter l'ensemble de la Règlementation relative à la protection des Données.

L'Utilisateur souhaitant recourir à un Service Tiers et/ou à un Professionnel de Santé est invité, lorsque cela est nécessaire, à consentir au partage de ses données de santé collectées dans le cadre de l'utilisation de la Plateforme Cureety, vers ce Service Tiers ou Professionnel de Santé. A ce titre, l'Utilisateur est informé que la société Cureety ne saurait être responsable de leur qualité et/ou de leur complétude.

Les modalités de traitement des Données Personnelles relatives aux Utilisateurs sont décrites dans la Politique de Protection des Données Personnelles accessible à la création du Compte personnel ou depuis l'espace personnel de chaque Utilisateur.

Le délégué à la protection aux données désigné par la société Cureety est Data need Advice, et peut-être contacté à l'adresse électronique suivante : dpo@cureety.com. L'Utilisateur peut lui adresser toute question concernant ses Données Personnelles.

12. Propriété Intellectuelle

La société Cureety est titulaire des droits de propriété intellectuelle et industrielle sur la Plateforme CUREETY.

L'accès à, et l'utilisation de la Plateforme ne confère en aucun cas aux Utilisateurs un droit de propriété sur la Plateforme.

La société Cureety n'est pas tenu de mettre le code-source à la disposition de l'Utilisateur. L'Utilisateur s'interdit, directement, indirectement ou par l'intermédiaire d'un tiers, d'effectuer de l'ingénierie à rebours (reverse engineering), de décompiler ou de désassembler le code source ou code objet des Applicatifs de la Plateforme, ou bien de l'altérer ou le modifier, de quelque manière que ce soit, ainsi que de procéder ou faire procéder par un tiers, à tout arrangement, altération, correction, traduction ou modification des Applicatifs de la Plateforme.

Tout manquement de l'Utilisateur aux obligations du présent article constituerait une contrefaçon, engageant les responsabilités civile et pénale de tout contrevenant.

12.1 Marques, signes distinctifs et logos :

Toutes les marques utilisées au sein de la Plateforme et du Site sont la propriété de la société Cureety ou de ses partenaires, le cas échéant.

Sauf autorisation expresse et préalable de la société Cureety et/ou de ses partenaires, toute reproduction, (totale ou partielle) et usage de ces marques, figuratives ou non, appartenant à la société Cureety et à ses partenaires expose l'Utilisateur à des poursuites judiciaires.

12.2 Base de Données

Les Utilisateurs sont seuls titulaires des droits sur les Données Personnelles traitées dans le cadre de l'usage de la Plateforme.

La société Cureety est producteur de base de données (structure, architecture logique et organisation des données) et ainsi propriétaire de tout ou partie des bases de données composant la Plateforme ou produites dans le cadre de la mise en œuvre des Services, sous réserve des droits détenus par ses partenaires, le cas échéant.

En accédant à, et utilisant la Plateforme, l'Utilisateur reconnait que les bases de données la composant, ou produites dans le cadre de la mise en œuvre des Services, sont légalement protégées, et il lui est interdit notamment d'extraire, réutiliser, stocker, reproduire, représenter ou conserver, directement ou indirectement, sur un support quelconque, par tout moyen et sous toute forme que ce soit, tout ou partie qualitativement ou quantitativement substantielle, du contenu des bases de données figurant au sein de la Plateforme auquel il accède, ainsi que d'en faire l'extraction ou la réutilisation répétée et systématique de parties qualitativement et quantitativement non substantielles, lorsque ces opérations excèdent manifestement les conditions d'utilisation normale de la Plateforme.

12.3 Contenus et Services

Toute utilisation, reproduction, copie, diffusion de la Plateforme, d'un ou plusieurs Services et/ou Contenu, pour un usage autre que privé est interdite.

La Plateforme, incluant de manière non exhaustive, le nom de domaine, les textes, la charte graphique, les graphiques, les dessins, les images, mais également l'arborescence, le plan de navigation, la conception et l'organisation de ses rubriques, leurs titres, existants ou à venir, est protégé par des droits de propriété intellectuelle, détenus ou revendiqués par la société Cureety, avec l'autorisation des titulaires de ces droits, le cas échéant.

Sauf Dispositions Contractuelles Spécifiques, ces Contenus et Services sont exclusivement destinés à l'information et l'usage personnels de l'Utilisateur qui bénéficie d'un droit d'usage privé, non collectif et non exclusif.

Sauf autorisation préalable expresse de la société Cureety, est interdite toute reproduction, représentation et utilisation par l'Utilisateur, autres que celles visées ci-dessus et notamment : toute adaptation, mise à disposition du public à sa demande ou non, distribution, rediffusion sous quelque forme que ce soit, mise en réseau, communication publique, à titre gratuit ou onéreux, de tout ou partie des œuvres, prestations, et tous éléments protégés ou susceptibles de protection par le droit de la propriété intellectuelle reproduits au sein de la Plateforme.

12.4 Liens Hypertextes

Toute mise en œuvre d'un lien vers la Plateforme CUREETY requiert l'autorisation préalable et expresse de la société Cureety qui peut être sollicitée à l'adresse électronique suivante : contact@cureety.com

13. Clôture du compte – Résiliation

L'Utilisateur est informé qu'à l'issue de cette action, il ne sera plus en mesure d'accéder à la Plateforme.

L'Utilisateur reconnaît que la clôture de son Compte n'entrainera pas la suppression automatique des Données personnelles le concernant. En effet, elles seront conservées, dans le respect des exigences impposées par la Règlementation relative à la protection des Données, ainsi que des obligations légales et règlementaires applicables notamment aux Dispositifs médicaux, ce qu'accepte expressément les Utilisateurs.

13.1 À l'initiative des Utilisateurs

13.1.1 Compte Utilisateur Patient

L'Utilisateur Patient souhaitant clôturer son Compte, doit adresser un mail à l'adresse électronique suivante : **support@cureety.com** en justifiant de leur identité. Cureety informera l'Etablissement de Santé dont dépend le Patient.

13.1.2 Compte Utilisateur Professionnel de santé

À tout moment, l'Utilisateur Professionnel de santé peut demander la clôture de son Compte en contactant l'Utilisateur Administrateur Cureety. Il est responsable d'en informer ses Patients.

12.1.3 Compte Utilisateur Service Tiers

À tout moment, l'administrateur du Service Tiers peut demander la clôture d'un compte Utilisateur Service Tiers, en contactant Cureety.

À tout moment, l'Utilisateur Service Tiers peut demander la clôture de son Compte en contactant l'Administrateur Cureety. Il est responsable d'en informer l'administrateur du Service Tiers.

13.2 À l'initiative de la société Cureety

L'Utilisateur accepte que la société Cureety résilie son accès à la Plateforme sans préavis, ni mise en demeure, ni indemnité de quelque nature que ce soit, en cas de manquement à l'une quelconque des obligations décrites aux présentes CGU, Dispositions Contractuelles Spécifiques, ou à la législation en vigueur.

Sans limitation de ce qui précède, sont notamment susceptibles de fonder une résiliation de l'inscription de l'Utilisateur :

- Les infractions ou violations des présentes CGU ;
- Le non-respect d'une disposition légale ou règlementaire en vigueur ;
- Une tentative de connexion non autorisée, par une utilisation frauduleuse du système ou par une usurpation de codes d'accès.

L'Utilisateur Professionnel de santé et l'Utilisateur Services Tiers est également informé que la société Cureety pourra clôturer son Compte et résilier son accès à la Plateforme, à l'issue du terme prévu aux sein des Dispositions Contractuelles Spécifiques convenues entre l'Établissement de Santé ou le Service Tiers et la société Cureety.

14. Responsabilités – Assurances

14.1 Responsabilités

La société Cureety est responsable de la mise en service de la Plateforme, en tant que dispositif médical bénéficiant d'un marquage CE, dans les conditions de droit commun.

La société Cureety met notamment à disposition des Utilisateurs des Notices techniques d'utilisation à jour. Si les Utilisateurs souhaitent accéder à une Notice technique d'utilisation en format papier, celle-ci peut être demandée par courrier à la société Cureety, ou en envoyant un e-mail à l'adresse électronique suivante contact@cureety.com.

Les informations et conseils dispensés par la Plateforme CUREETY n'ont pas vocation à se substituer à une consultation médicale, ni à un service d'urgences médicales.

L'Utilisateur Professionnel de santé est responsable de l'utilisation qu'il fait de la Plateforme.

L'Utilisateur Professionnel de santé est responsable de l'adéquation de la Plateforme aux besoins de l'Utilisateur Patient.

L'Utilisateur Professionnel de santé reste personnellement et exclusivement responsable des décisions et actes médicaux qu'il peut être amené à prendre et délivrer dans le cadre du suivi de son Patient / l'Utilisateur Patient, conformément à ses obligations légales, règlementaires et déontologiques.

L'Utilisateur Professionnel de santé est notamment tenu d'adresser son Patient/l'Utilisateur Patient vers les services d'urgences compétents en cas de besoin.

L'Utilisateur Professionnel de santé doit, par ailleurs, tenir compte :

- Des règles relatives au respect du secret médical, conformément aux dispositions prévues par la loi ;
- Du cadre légal qui régit sa profession ;
- Des règles relatives à la protection des Données Personnelles de son Patient/Utilisateur Patient (notamment concernant son information préalable et son consentement).

L'Utilisateur Patient est responsable de l'utilisation qu'il fait de la Plateforme, et en particulier des informations qu'il renseigne, et de celles dont il bénéficie dans ce cadre.
L'Utilisateur Service Tiers est responsable de l'utilisation qu'il fait de la fonctionnalité spécifique à laquelle il a accès au sein de la Plateforme. Il est personnellement et exclusivement responsable du suivi médical à domicile de l'Utilisateur Patient sur prescription de l'Utilisateur Professionnel de Santé, conformément à ses obligations légales, réglementaires et déontologiques.

En aucun cas la Plateforme ne constitue un suivi médical en tant que tel et une prise en charge médicale de l'Utilisateur Patient. La société Cureety ne saurait être responsable du suivi médical et de la prise en charge médicale des Utilisateurs Patients.

De manière générale, les Utilisateurs s'engagent à utiliser la Plateforme :

- Dans le respect des lois, règlementation et droits des tiers, notamment des droits de propriété intellectuelle et industrielle ;
- De manière loyale et conformément à sa destination.

Il leur appartient notamment :

- De satisfaire à leurs obligations en matière de sécurité du Compte ;
- D'utiliser la Plateforme dans le respect des CGU et des dispositions légales et règlementaires en vigueur ;
- De ne pas commercialiser tout ou partie des Services accessibles via les Applicatifs.

14.2 Assurances

La société Cureety déclare avoir souscrit une police d'assurance auprès d'une compagnie d'assurance notoirement solvable couvrant sa responsabilité civile au titre des CGU et payer les primes correspondantes. La société Cureety s'oblige à maintenir en vigueur ladite police d'assurance pendant toute la durée de la mise à disposition de la Plateforme.

L'Utilisateur Professionnel de santé déclare être assuré au titre de sa responsabilité civile Professionnelle.

15. Convention de preuve

L'Utilisateur reconnaît et accepte que les registres informatisés, conservés dans les systèmes d'information de la société Cureety ou de ses Sous-Traitants, notamment dans le cadre d'un système de cryptage, seront considérés comme des preuves des communications, échanges, et différentes transmissions entre les Utilisateurs et la société Cureety.

L'Utilisateur reconnait et accepte, qu'après son authentification, toute manifestation de volonté par le biais de l'utilisation de la Plateforme, et en particulier :

- L'émission de son consentement exprès au titre de la collecte et du traitement de ses Données Personnelles de santé s'agissant de l'Utilisateur Patient,
- L'acceptation des CGU,

Constituent une signature électronique, et manifeste son consentement en caractérisant sa preuve.

La mise en œuvre d'une signature électronique, sur la base d'un procédé fiable d'identification garantissant son lien avec l'acte auquel elle s'attache, est considérée comme une signature valable et comme une preuve.

L'Utilisateur ne pourra pas contester la recevabilité, la validité ou la force probante des éléments sous format ou support électroniques précités, sur le fondement de quelque disposition légale que ce soit, et qui spécifierait que certains documents doivent être écrits ou signés pour constituer une preuve.

Ainsi, les éléments considérés constituent des preuves et, s'ils sont produits comme moyens de preuve par la société Cureety dans toute procédure, seront recevables, valables et opposables de la même manière, dans les mêmes conditions, et avec la même force probante, que tout document qui serait établi, reçu ou conservé par écrit.

16. Force majeure

La société Cureety et les Utilisateurs Professionnels de santé ne seront pas tenus responsables en cas d'inaccessibilité des Applicatifs et des Services causée par des évènements hors de leur contrôle qui ne pouvaient être raisonnablement prévus et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées, et empêchant l'exécution de leurs obligations.

L'exécution des CGU sera suspendue tant que durera le Cas de Force majeure, sauf si le retard en résultant justifie la résiliation de l'inscription de l'Utilisateur, et la société Cureety s'efforcera, dans la mesure du possible, de faire cesser le cas de Force Majeure ou

de trouver une solution lui permettant d'exécuter ses obligations contractuelles malgré le cas de Force Majeure.

Si l'empêchement est définitif, l'inscription de l'Utilisateur sera résiliée.

17. Stipulations diverses

Les CGU expriment l'intégralité des droits et obligations de l'Utilisateur et de la Plateforme CUREETY.

La nullité d'une clause n'entraine pas la nullité des CGU, à l'exception de celle d'une clause impulsive et déterminante ayant amené l'une des Parties à contracter. La ou les stipulations annulées sont réputées non écrites.

Le fait que l'une ou l'autre des Parties ne se prévale pas un moment donné de l'une des quelconques clauses ou qu'elle tolère l'inexécution de façon temporaire ou permanente des obligations de l'autre Partie ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement.

Le fait pour l'une ou l'autre des Parties de tolérer une inexécution ou une exécution imparfaite des CGU ou, plus généralement, de tolérer tout acte, abstention ou omission de l'autre Partie non conforme aux dispositions des CGU ne saurait conférer un droit quelconque à la Partie bénéficiant de cette tolérance.

18. Règlement des litiges – Loi applicable – Tribunaux compétents

Sous réserve des règles impératives du pays de résidence de l'Utilisateur :

Les CGU sont régies par le droit français. Rédigées en français, elles peuvent être traduites en toute langue, seule la version française faisant foi dans cette hypothèse.
L'Utilisateur est invité à porter toute réclamation relative à l'utilisation de la Plateforme à l'adresse suivante : contact@cureety.com

A défaut de règlement amiable, tout litige relatif à l'Application ou en relation avec son utilisation sera soumis aux tribunaux français.